



CURLING  
LAUSANNE  
OLYMPIQUE

## **Procès verbal de l'assemblée générale de l'Association Lausannoise de Curling (ALC) – 18 juin 2025 à 18h30 au**

Centre d'Excellence World Archery (Fédération internationale de Tir à l'Arc)

Le président, Bertrand Dousse, souhaite la bienvenue aux membres pour cette assemblée générale. Il remercie chacun de sa présence après une nouvelle saison blanche et les temps difficiles que notre sport vit.

Mme Moeschler, municipale en charge des sports, Mme Pasche, cheffe du service des sports, M. Eberhard, délégué à la commission immobilière et M. Mohr, architecte et adjoint à la cheffe de service des sports seront présents pour nous soumettre le projet du curling à Ouchy.

Notre assemblée débutera et nous nous arrêterons à l'arrivée des représentants de la Ville de Lausanne.

Avant de débuter, nous observons un instant de silence en la mémoire de : M. Claude Straesslé (MDA) et Mme Isabelle Pont (épouse de notre regretté Jacky), qui a tenu notre buvette du club house durant plusieurs saisons).

### **1. Signatures de la liste des présences**

Cette assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément aux statuts et dans les délais prescrits. Tous les membres ont signé la liste de présence, elle peut donc délibérer valablement.

- Présent·e·s : 65 personnes
- Droit de vote : 61 personnes
- Majorité absolue : 32 voix

Seuls les juniors majeurs, les membres actifs, les membres en congé ainsi que les membres d'honneur du Club ont le droit de vote (article 3.2. des statuts).

L'ordre du jour ne suscite aucun commentaire particulier, il est ainsi validé.

### **2. Constitution du bureau**

Christiane Hornisberger et Noémie Zufferey sont nommées scrutatrices pour cette assemblée. Elles seront reconduites dans cette fonction pour l'AG du CCLO.

Béatrice prendra les notes nécessaires à la rédaction du compte-rendu.

### **3. Nouvelle d'Ouchy – informations de la Ville de Lausanne**

Le président l'a dit, nous avons la chance de pouvoir compter sur la présence des représentants de la Ville. C'est pour nos membres l'occasion d'avoir les informations « officielles », la parole « politique » sur ce dossier de nouvelle halle, informations



**Club**  
Curling Club Lausanne Olympique  
Ch. des Pêcheurs 7  
1007 Lausanne  
T +41 21 617 60 31  
info@lausanne-olympique.ch  
www.lausanne-olympique.ch

**Halle**  
Association Lausannoise de Curling  
Ch. des Pêcheurs 7  
1007 Lausanne  
T +41 21 617 60 31  
info.alc@lausanne-olympique.ch  
www.lausanne-olympique.ch





que nous attendons depuis trop longtemps. Dans les précédentes AG, nous vous avons toujours dit la vérité, ce que nous savions, mais la situation changeait très souvent et ce n'était pas facile de nous y retrouver.

Après les présentations, le président donne la parole à Mme Moeschler qui, consciente de notre impatience, nous donne des informations générales sur le projet. Mme Pasche donne des informations sur le projet et ses perspectives, à savoir que les bâtiments du chemin des Pêcheurs 3, 5, 6 et 7 font l'objet d'une volonté de rachat par Realstone. Une répartition d'env. 10% clubs nautiques, 16% pôle technologique et naval, 29% curling et 45% restauration et commerces est prévue dans le nouveau projet.

M. Eberhard donne des informations sur le volet architectural. Le projet a été présenté à la Municipalité.

La présentation PPT de la Ville est jointe aux notes. Ainsi on constate que le curling se trouvera au 2<sup>ème</sup> étage à l'emplacement de l'actuel bâtiment « Blanchard ». La capitainerie, propriété de canton, sera vraisemblablement englobée dans le projet afin de donner une unité au port.

La Ville a spécifié, aux futurs propriétaires, que le curling devait être dans la 1<sup>ère</sup> phase de construction. L'utilisation de la halle est prévue pour 2029 et la fin de tous le projet pour 2030 mais bien évidemment que ces dates sont à prendre avec des pincettes ! Nous devons garder la flamme en attendant l'exploitation de nouvelles installations !

Le préavis doit être présenté au Conseil communal d'ici la fin de l'année.

Finances : une réunion est prévue avec VdL/ALC afin de définir un plan financier. La VdL devra arbitrer les discussions avec Realstone afin que nous ayons des cotisations modérées si l'on veut pérenniser l'infrastructure. L'exploitation du curling pour les années futures figurera dans un acte notarié entre le club/VdL et VdL/Realstone.

Des négociations doivent également avoir lieu avec les SIL afin que nos charges soient réduites voire inexistantes puisque nous devrions être auto-suffisants.

Le service des sports versera Fr. 80'000.-/ pendant 5 ans en soutien à l'exploitation.

Installations provisoires : financièrement, cela revenait à Fr. 150'000.-/an, donc ceci n'est pas envisageable d'autant plus que si l'installation est mise pour plus de 3 mois, cela nécessite une mise à l'enquête.

Ailes Architectes : M. Eberhard reconnaît le travail fait par notre architecte qui doit être payé. L'enjeu est de savoir si le montant dû sera inclus dans la transaction de vente !

Le président remercie les invité·e·s pour leur présentation et passe la parole aux membres.

A. Spoerri informe que le nombre de membres diminue et nous n'avons pas de possibilité de recrutement, que faire ? M. Eberhard précise qu'avec la nouvelle



infrastructure, cela attirera de nouveaux membres. De plus, un travail sera fait afin que les cotisations soient basées sur celles de Morges (Fr. 550.-/600.-)

Suite à la question de M.-A. Leyvraz, Mme Moeschler précise que le projet sera présenté aux membres du Conseil communal et qu'il y aura ensuite une mise à l'enquête mais comme c'est un projet privé, il n'y aura pas de marché public. Elle précise que l'argent public prévu pour le projet initial restera dévolu au curling.

D. Frossard s'inquiète de savoir à qui seront versés les deniers publics, le curling ou Realstone ? J. Hornisberger estime que cette subvention devrait être versée à un club sportif. Mme Moeschler précise que cet argent sera mis pour l'infrastructure et non le fonctionnement du club.

W. Lanz rappelle que des membres ont prêté de l'argent pour une durée de 6 mois à une année mais cela fait maintenant 4 ans. Certains membres ont mis de côté des projets privés, y a-t-il une solution pour un remboursement avant la vente ? M. Eberhard informe que tout sera soldé une fois la vente effectuée, raison pour laquelle il faut que les choses avancent vite (si possible en début d'année prochaine). La loi sur les communes n'autorise pas à faire une avance.

A la question d'A. Jaquet, il est précisé que nous serons bien entendu associés à la construction et à l'aménagement. La gouvernance et le mode de fonctionnement devront être mis en place. Tout sera également prévu pour les personnes à mobilité réduite.

C. Zufferey suggère que nous pourrions faire d'autres sports dans cette installation, ce qui pourrait nous apporter d'autres ressources financières et également une subvention du canton.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie Mmes Moeschler, Pasche et MM Mohr et Eberhard pour leur participation à cette assemblée, pour les informations qu'ils ont apportées, pour la prise en compte de nos remarques et revendications. A 20h10, les invité·e·s quittent la séance.

Après le départ des invités et pour compléter et clore le sujet, Jurg ouvre une partie « finance ».

K.L. Sciboz souhaite connaître les différentes phases financières. J. Hornisberger précise que nous sommes au début des négociations.

- Vente de notre part du bâtiment estimée à 1'650'000 millions. Mais la ville a laissé entendre qu'elle allait racheter à un prix permettant de rembourser nos dettes. Mais si nous n'avons rien de plus, il sera difficile de redémarrer nos activités !

- les conditions financières de la location devront être négociées avec Realstone.

Le 1<sup>er</sup> objectif est que le projet doit se faire, la caution de la ville doit être mentionnée dans le bail à loyer.

Le président précise encore que Swisscurling souhaite que le CRP soit à nouveau à Lausanne, Bertrand et Jurg se rendront à Berne afin de donner des informations sur la situation actuelle.



#### **4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2024**

Ce procès-verbal vous a été adressé par une Newsletter électronique au début du mois d'octobre 2024. Nous renouons donc à le lire.

Ce compte-rendu est accepté à l'unanimité moins 1 abstention  
Béatrice Meier est remerciée pour la rédaction du compte-rendu.

#### **5. Rapport du président**

Pour cette assemblée générale et comme l'année dernière, vous avez reçu les différents rapports par Newsletter. Le rapport du président résume son activité durant l'année écoulée, activités essentiellement liées à la nouvelle halle.

Ce rapport ne suscite aucun commentaire.

#### **6. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes 2024-2025**

Chacun a reçu le rapport du trésorier ainsi que les comptes. Avant de donner la parole à Paul Oberholzer, le président rappelle qu'il y a deux ans, Anne Dubois avait soulevé le problème des CHF 350'000 qui avaient été provisionnés pour la future facture des mandataires. Suite à la discussion, le bilan avait été corrigé (les CHF 350'000 retirés) et les comptes approuvés.

L'année dernière, nous n'avons pas mis les CHF 350'000 au bilan, mais avons informé qu'il ne fallait pas ignorer qu'une facture allait être envoyée par Ailes Architecture (Bruno Lachat) et que celle-ci figurerait au bilan pour l'exercice durant lequel nous l'aurions reçue.

Nous l'avons reçue après l'assemblée générale de l'année dernière. Elle s'élève à CHF 329'000.

Les membres du comité (Paul, Jurg, Sébastien et le président) ont rencontré Bruno, afin qu'il donne des explications sur le contenu de cette facture.

Sébastien Gremion informe que le coefficient est exact, qu'un rabais de 50% a été consenti sur le prix de l'heure. Tous les montants sont justifiés et corrects.

Concernant les comptes, Paul commente quelques postes du bilan, notamment le montant de CHF 329'000 (mandataires à payer) qui figurent dans les « actifs immobilisés » ainsi qu'au passif dans les « dettes à court terme ». Il y a lieu d'inclure ce montant dans le prix de vente à négocier avec la Ville pour notre part du bâtiment, au même titre que le montant que l'ALC a investi dans le projet, ceci pour générer suffisamment de trésorerie pour payer les dettes.

La Ville de Lausanne a versé CHF 50'000.- ce qui nous permet de payer les frais financiers et autres frais. L'exercice boucle avec un bénéfice de CHF 18'435,44.

Si nous n'arrivons pas à tenir financièrement d'ici la vente, nous nous adresserons à nouveau à la Ville de Lausanne. A voir si ces montants seront déduits du prix de vente !

Alain Amstutz donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes.



## **7. Décharge au comité et acceptation des comptes**

Conformément au rapport des vérificateurs des comptes (adressé aux membres), le président propose d'approuver les comptes tels que présentés par Paul et de donner ainsi décharge au comité par la même occasion.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité moins 6 abstentions.

Le président remercie le trésorier et les vérificateurs des comptes pour leur travail.

## **8. Cotisations saisons 2025-2026**

Etant donné que nous ne jouons plus au curling dans nos installations, nous ne pouvons pas facturer des cotisations ALC. Pour les cotisations CCLO, elles seront traitées lors de l'assemblée générale du CCLO

## **9. Présentation du budget 2025-2026**

Le président donne la parole à Paul qui commente le budget. Ce dernier présente des dépenses pour un montant de CHF39'500.- et des recettes pour CHF 50'000.-. Cette représente une subvention de la ville, reçue après le bouclage des comptes. Ce budget présente un bénéfice de Fr. 10'500.-.

## **10. Élections du comité et des vérificateurs des comptes**

Le comité se compose actuellement de :

- Uli Sommer – Vice-Président (démissionnaire)
- Paul Oberholzer – Trésorier
- Sébastien Gremion – Membre
- Jurg Hornisberger – Membre
- Bertrand Dousse – Président

Lors d'un comité commun ALC/CCLO, Uli a fait part de sa décision de démissionner du comité ALC.

Uli ayant subi une opération du dos, il est absent ce soir. Il sera honoré lors de la prochaine assemblée générale, voire assemblée générale extraordinaire.

Jurg Hornisberger est proposé au poste de vice-président. Toutefois, Bertrand insiste sur le fait qu'il faut un nouveau membre au comité car nous aurons besoin de nouvelles forces pour redémarrer notre activité sportive.

Le nouveau comité se présentera comme suit :

- Jürg Hornisberger – Vice-président – à Lausanne
- Paul Oberholzer – Trésorier – à Bussigny-près-Lausanne
- Sébastien Gremion – Membre – à Le Mont-sur-Lausanne
- Bertrand Dousse – Président – à Belmont-sur-Lausanne



Les membres sont élus par acclamations. Manu Gilliard prend la parole pour remercier les membres du comité de tout le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année.

Bertrand remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

### **Vérificateurs des comptes :**

Situation actuelle :

- Alain Sémoroz, premier vérificateur a terminé son mandat. Un grand merci pour le travail accompli.
- Alain Amstutz, second vérificateur devient première vérificateur.
- Murielle Dousse, première suppléante devient seconde vérificatrice,
- Brigitte Allemann, seconde suppléante devient première suppléante,\*  
\*Brigitte s'est proposée comme 2<sup>ème</sup> suppléante après l'assemblée générale de 2024, nous vous proposons de l'élire en même temps que le/la 2<sup>ème</sup> suppléant(e).  
Liliane Salamolard Gremion est proposée comme 2<sup>ème</sup> suppléante. Elle est élue à l'unanimité moins 1 abstention.

Vérificateurs·trices des comptes pour la saison 2025-2026 :

- Alain Amstutz, 1<sup>er</sup> vérificateur
- Murielle Dousse, 2<sup>ème</sup> vérificatrice
- Brigitte Alleman, 1<sup>ère</sup> suppléante
- Liliane Salamolard Gremion, 2<sup>ème</sup> suppléante.

D'ores et déjà merci à chacun et chacune pour votre engagement.

### **11. Propositions individuelles**

Nous n'avons reçu aucune proposition individuelle dans le délai indiqué sur la convocation.

### **12. Divers et communications**

Le président informe l'assemblée que, sur demande de la Ville de Lausanne, nos locaux sont mis à disposition de Sécuritas, ceci dans le cadre de la Fête fédérale de gymnastique Lausanne 2025. La consommation électrique sera facturée à Sécuritas. La SNO, quant à elle, facturera à Sécuritas les frais d'entretien.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie une fois encore les membres de s'être déplacés pour cette importante assemblée générale. Il souhaite un bel été à chacun et laisse la parole à Béatrice pour l'assemblée générale du CCLO.

La séance est levée à 20h40

Pour la prise de notes :  
Béatrice Meier

Annexe : présentation PPT (projet de la nouvelle halle à Ouchy).



Ville de Lausanne

# Assemblée Générale Association lausannoise du curling

Perspectives d'évolution du curling et  
du centre nautique à Ouchy

18 juin 2025

Service des sports et Commission immobilière





1. Projet d'infrastructures sportives à Ouchy
2. Perspectives pour le curling à Lausanne
3. Bref historique des projets pour le curling
4. Questions-réponses



1

# Projet infrastructures sportives à Ouchy

Le programme  
Les bâtiments de La  
Nautique offriront des  
équipements modernes  
pour les sports et la  
gestion portuaire.

Un pôle d'innovation  
dédié au transport  
maritime durable verra  
également le jour.

En complément, des  
espaces de loisirs,  
commerces et  
restaurants animeront  
les quais en faisant un  
lieu dynamique et  
attractif.

#### Clubs Nautiques

- Ecoles de voile / Plongée
- Club House
- Local des petits pêcheurs
- Local à voiles / Atelier
- Vestiaires
- Casiers / Armoires des membres

SUP : 700 m<sup>2</sup>  
SL : 613 m<sup>2</sup>

**10%**

#### Curling Olympique

- 5 pistes de Curling
- Gradins spectateurs
- Club House
- Vestiaires
- Centre régional de performance
- Ouvert toute l'année

SUP : 2 100 m<sup>2</sup>  
SL : 1 838 m<sup>2</sup>

**29%**

#### Pôle technologique & Naval

- Chantier naval
- Box atelier nautiques
- Base des équipes sportives
- Bureaux de l'innovation maritime
- Centre performance Swiss Sailing

SUP : 1 150 m<sup>2</sup>  
SL : 1 006 m<sup>2</sup>

**16%**

#### Restauration & Commerce

- Brasserie La Nautique
- Bar des Sports
- Pêcherie
- Boutique équipements nautiques
- Salle de sport et de bien-être
- Espaces pour conférences

SUP : 3 213 m<sup>2</sup>  
SL : 2 810 m<sup>2</sup>

**45%**

© Realstone SA – RDR architectes

# Le programme

## Espaces extérieurs

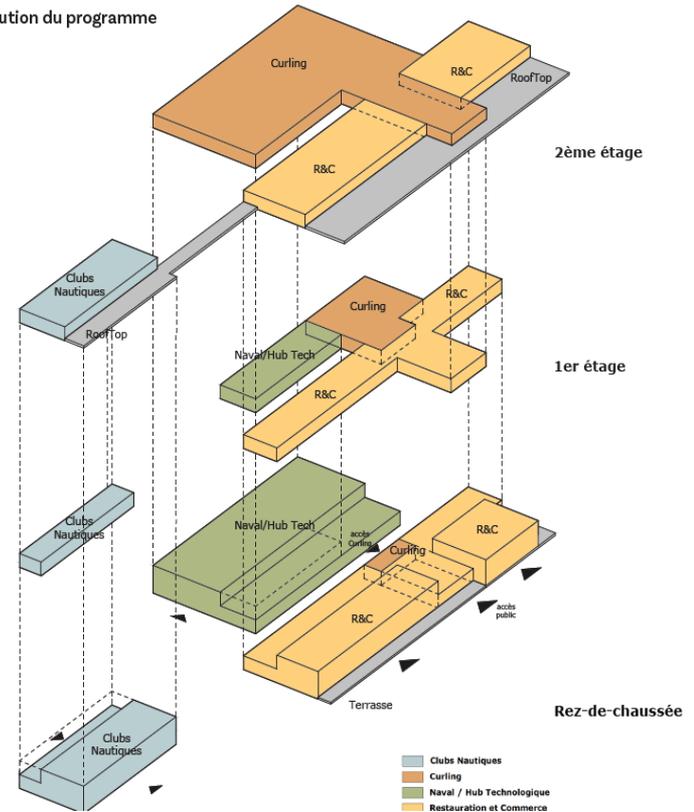
- Ponton d'honneur
- Activités nautiques
- Chantier naval
- Aires de stockage pour bateaux
- Promenade et terrasses
- Marché local et animations

## Surfaces totales

7'163 m<sup>2</sup> de surfaces utiles de plancher (SUP)

6'268 m<sup>2</sup> de surfaces locatives (SL)

Distribution du programme



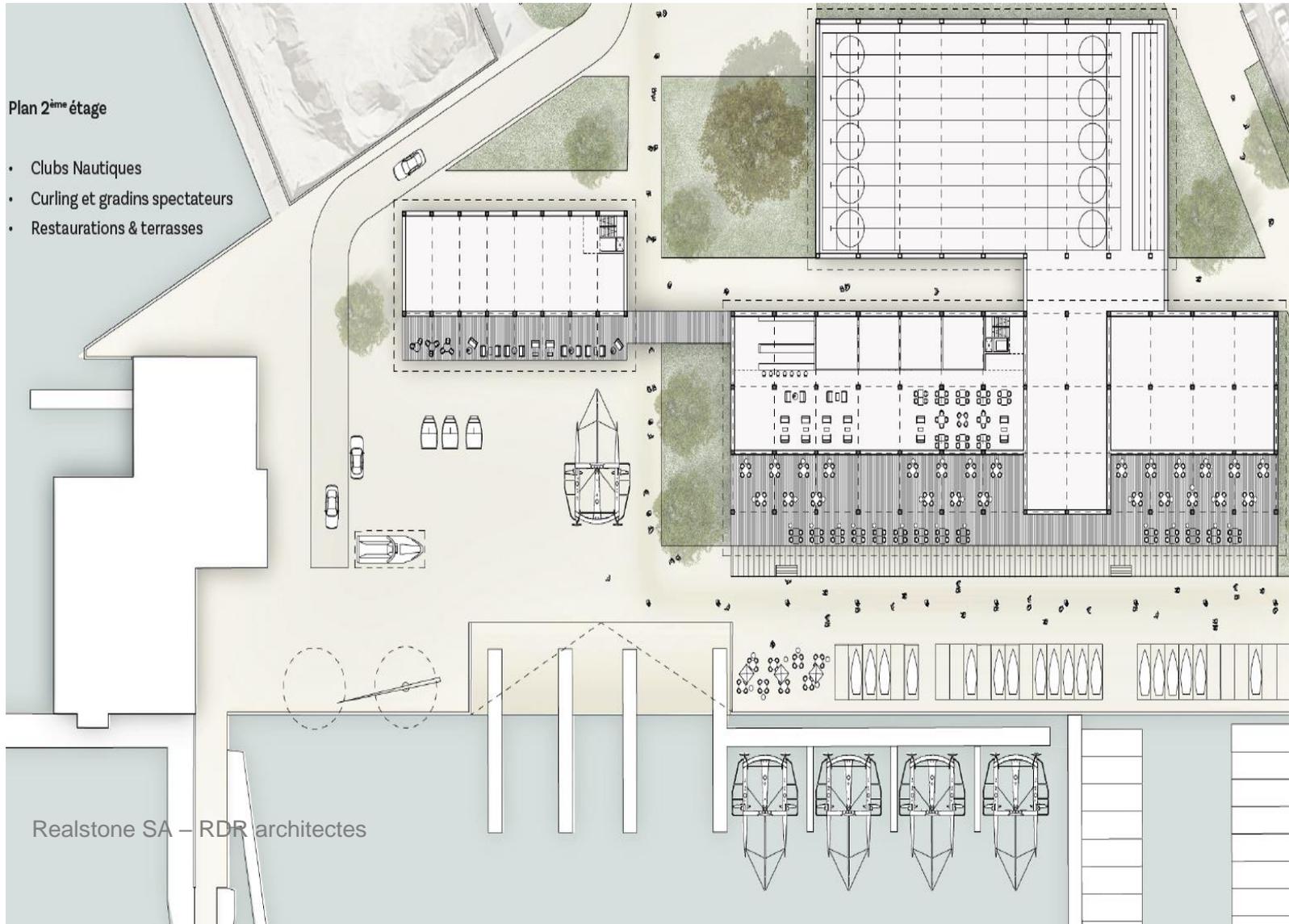
© Realstone SA – RDR architectes



# Plan du 2<sup>ème</sup> étage

Plan 2<sup>ème</sup> étage

- Clubs Nautiques
- Curling et gradins spectateurs
- Restaurations & terrasses



Realstone SA - RDR architectes

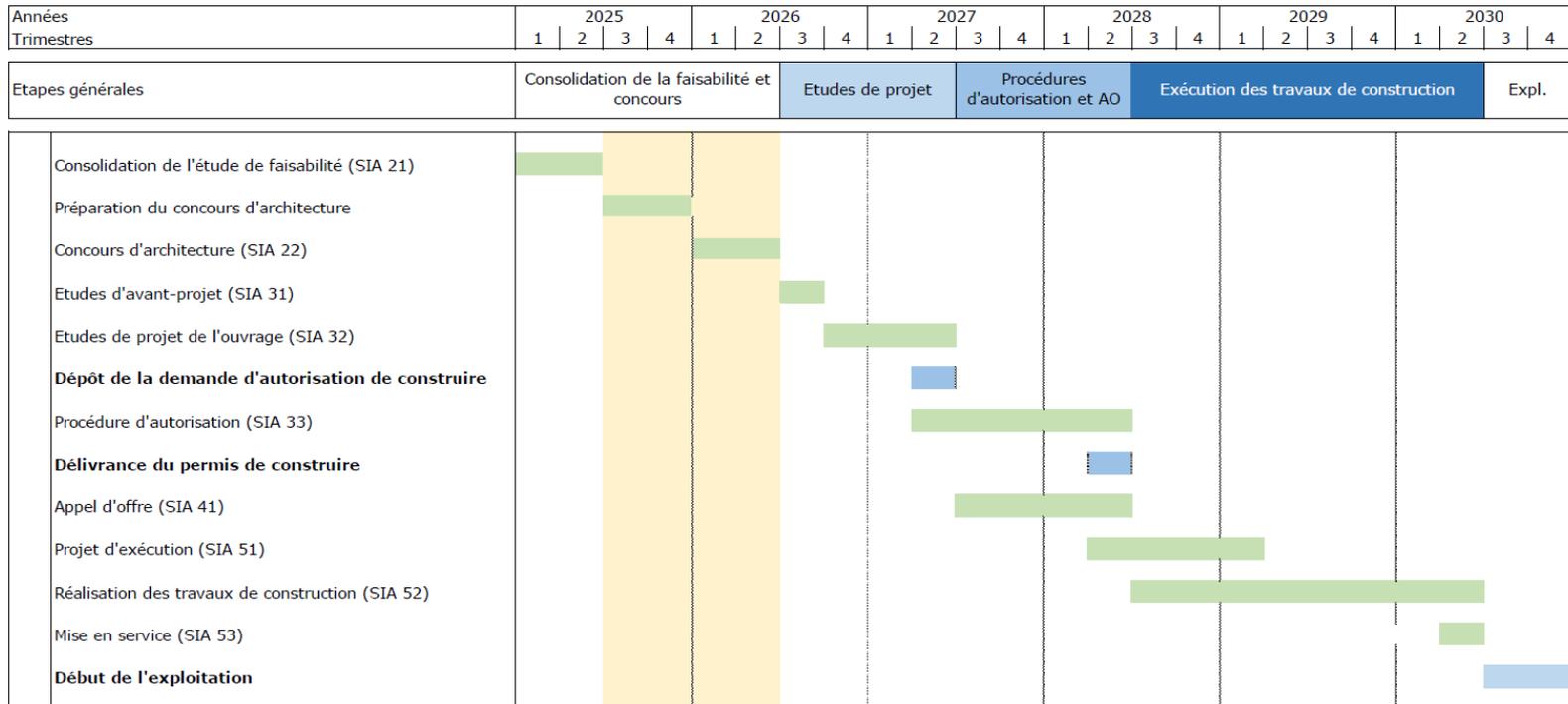
©

# Projet d'infrastructures sportives à Ouchy

Ce projet permettra :

- Maintien de l'activité historique du curling à Ouchy
- Développement de synergies avec d'autres acteurs sportifs
- Pôle sportif important qui renforce le secteur
- Inclusion dans un projet d'envergure qui contribue à la modernisation du quartier

# Calendrier général



Realstone SA – RDR architectes

# Situation 2025



# Projet 2030



Realstone SA – RDR architectes

# Suites

- Consolidation du plan financier d'exploitation par le club avec le soutien de la Commission immobilière, du Service des sports et avec l'investisseur
- Rapport –préavis à la Municipalité et au Conseil communal pour la fin de l'année en cours pour validation du futur projet de cession du DDP
- Rachat des DDP de la SNO, du curling et de Blanchard Marine par la Ville
- Constitution d'un DDP du site de la Ville à Realstone
- Engagement du Service des sports pour un montant extraordinaire de 80'000 CHF/an pendant 5 ans dès le démarrage de l'exploitation



3

## Perspectives pour le curling à Lausanne

# Ambitions pour la pratique de curling

- Formation de la relève et de l'élite dans l'ADN du club
- Tenue de championnats au niveau régional et suisse
- Swisscurling soutient le redéploiement d'un centre régional de performance à Lausanne
- Attractivité en termes d'initiations pour différents publics
- Potentiel pour le développement du sport scolaire, parascolaire, de vacances et de loisirs
- Développement de section de curling fauteuil





## 3

# Bref historique

# Projet de rénovation du curling par l'ALC

- Projet «Ailes Architecture SA» de rénovation complète du curling portée par l'ALC et le club (2017)
- Soutien de la Ville et du Canton pour recherche d'un montage financier
- Montants acquis de 3,5 k\*
- Le projet avec la SNO n'a pas été réalisé pour des questions de solidité financière

# Réalisation d'un curling provisoire

- Evacuation de l'ammoniac avec une échéance en 2023
- Installation plus aux normes sécuritaires et énergétiques
- Etude pour réalisation d'une structure temporaire

# Recherches de lieux alternatifs

- Recherche de lieux sur le territoire lausannois :
  - Razude
  - Chalet-à-Gobet
  - Gratta-paille
- Recherche hors du territoire lausannois:
  - Bussigny
  - Etoy
  - Morges
- Limites en termes d'accessibilité, de territoire, de modèle économique

*Merci de votre attention...*

*A vos remarques et questions !*



CURLING  
LAUSANNE  
OLYMPIQUE

ASSOCIATION LAUSANNOISE DE CURLING

# RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAISON 2024-2025



Halle  
Association Lausannoise de Curling  
Ch. des Pêcheurs 7  
1007 Lausanne  
T +41 21 617 60 31  
[info.alc@lausanne-olympique.ch](mailto:info.alc@lausanne-olympique.ch)  
[www.lausanne-olympique.ch](http://www.lausanne-olympique.ch)



Chers amies curleuses,  
Chers amis curleurs,

Après les croisières sur le bateau « Municipalité de Lausanne » de la flotte « Triste époque » (voir mon rapport de l'année dernière), j'ai parcouru, durant cette nouvelle saison blanche, accompagné souvent par mes collègues des comités ALC-CCLLO, le « Tour de Ville utopique », proposé par la Ville de Lausanne.

Pas de mal de mer cette fois, mais le même désappointement. Nous avons tour à tour pris la direction de Bussigny, avec les belles promesses de Real Stone. Mais, à la suite des décisions de la Ville, nous ne nous y sommes pas trop attardés. Puis par l'autoroute, nous avons rejoint les hauts de Lausanne, le quartier de Grattapaille, lieu promis pour une nouvelle infrastructure de curling, puis quelques fois une halte au stade de la Pontaise (Service des sports), avant de rejoindre la Palud (Commission immobilière) et enfin Chauderon et les quartiers de Mme la Conseillère municipale des sports. Partout beaucoup de discussions mais rien de concret, pour enfin apprendre que le terminus de cette « escapade » se trouverait à Ouchy, où notre périple avait commencé.

Durant cette « excursion », nous n'avons pas chômé. Nous avons établi un business plan ainsi qu'une stratégie pour redémarrer une activité de curling à Lausanne. C'était beaucoup de travail, et j'en profite pour remercier ceux qui ont retroussé leurs manches.

Pour les détails de ce périple, je vous renvoie au message « Info Nouvelle halle » envoyé avec l'ordre du jour.

Une satisfaction quand même : avoir pu convaincre Mme Moeschler de participer à notre AG. Vous aurez enfin la parole « officielle ».

Alors aujourd'hui, c'est évidemment la frustration de ne pas avoir avancé beaucoup. Cependant, une lueur d'espoir prometteuse pointe à l'horizon. Car lors de cette assemblée, nous devrions voir les contours du nouveau projet de halle à Ouchy. Alors oui, la flamme revient, et j'ose espérer qu'il y a une raison d'être optimiste et positif.

Pour conclure, je voudrais remercier tous mes collègues des comités ALC-CCLLO-Comité de crise, qui m'ont accompagné dans cette galère, avec une mention particulière à Jürg, qui grâce à ses compétences et son expertise sur le curling, a su redonner un souffle nouveau et la motivation pour affronter les défis. Merci aussi à Béatrice, Reto, Paul et Sébastien pour leur soutien et leur disponibilité. Un grand merci aussi aux autres membres des comités et à tous ceux qui nous ont témoigné leur reconnaissance et leur affection au gré des rencontres tout au long de l'année.

Bertrand Dousse  
Président ALC

Belmont-sur-Lausanne, 09.06.2025



Halle  
Association Lausannoise de Curling  
Ch. des Pêcheurs 7  
1007 Lausanne  
T +41 21 617 60 31  
info.alc@lausanne-olympique.ch  
www.lausanne-olympique.ch



CURLING  
LAUSANNE  
OLYMPIQUE

ASSOCIATION LAUSANNOISE DE CURLING

# RAPPORT DU TRÉSORIER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAISON 2024-2025



Association lausannoise de curling  
Chemin des Pêcheurs 7  
1007 Lausanne  
[tresorier.alc@lausanne-olympique.ch](mailto:tresorier.alc@lausanne-olympique.ch)



## Comptes ALC saison 2024/2025

Vous trouverez-ci-attaché, les documents suivants :

- Bilans au 31.3 2025 (comptes publiés),
- Profits et pertes 2024//2025 (présentation sommaire),
- Notes sur le Profits et pertes 2024/2025 (page de détails).

Les documents concernant le « profits et pertes » mettent en évidence les informations suivantes :

- Budgets 2024/2025 (en KCHF), mais pas chiffrés,
- Comptes 2024/2025 (en CHF),
- Comptes 2023/2024 (en CHF)
- Budget 2025/2026 (en CHF)

Ces documents appellent les commentaires suivants :

- 1. Bilans / actifs circulants / CHF 2'470.34 :**
  - Trésorerie disponible.
- 2. Bilans / actifs immobilisés / CHF 1'401'761 :**
  - Titres (dont diverses participations déjà amorties),
  - Pierres,
  - Matériel,
  - Installations (totalement amorties),
  - L'immeuble dont les amortissements constants de CHF 29'500 ont été arrêtés dès la saison 2019/2020,
  - Les frais payés pour la nouvelle halle de CHF 323'000,
  - Mandataires à payer pour la nouvelle halle de CHF 329'000.
- 3. Bilans / dette à court terme / CHF 424'859.92**
  - Factures à payer,
  - Transitoires,
  - Solde sur un prêt de CHF 10'000 fait par un membre du comité, pour faire face à un manque de trésorerie lié au Covid-19 et des nouveaux prêts de membres de CHF 71'000 pour, notamment, financer les frais liés à la nouvelle halle.
  - Mandataires à payer de CHF 329'000
- 4. Bilans / dettes à long terme / CHF 785'000**
  - Solde du prêt à terme de la BCV CHF 785'000
- 5. Bilans / Provision / CHF 124'000**
  - Augmentation d'une provision de CHF 4'000 constituée depuis 31 exercices. Cette provision n'est plus acceptée fiscalement et devrait donc être intégrée à la fortune ou dissoute, donc plus de constitution pour cet exercice.
- 6. Fonds propres / parts sociales, fonds de soutien et divers CHF 1'202'883.18**
  - CHF 469'000 parts sociales, non remboursable,
  - CHF 303'425 fonds de soutien et finance d'entrée,
  - CHF 7'278.35 fonds divers (dont CHF 1'600 à rembourser à la section des juniors),
  - CHF 49'641.50 abandon d'une dette de la ville de Lausanne,



- CHF 335'500 fonds d'aide de la ville de Lausanne (subvention énergétique dont un encaissement de CHF 21'700 pour l'exercice 2021/2022 (subvention touchée dès l'exercice 2007/2008).
  - CHF 38'038.33 fonds touchés liés à la campagne « Nouvelle halle de curling ».
- 7. Fonds propres / CHF 70'958.42 (chiffre 6 diminué du découvert reporté et augmenté du résultat).**
- 8. Profits et pertes / recettes / CHF 0.00**
- 9. Profits et pertes / dépenses / CHF 48'052.71**
- Les dépenses sont liées au maintien des charges courantes qui pratiquement incompressibles.
- 10. Autres éléments du profits et pertes / résultats d'exploitation / excédents de dépenses et déficits**
- Résultat d'exploitation négatif de CHF 48'062.71
  - Un produit extraordinaire de CHF 60'000 soutien reçu de la Ville de Lausanne,
  - Le résultat (bénéfice) de l'exercice 2024/2025 s'élève à CHF 18'435.44.

**En conclusion :**

Le résultat tient compte de la saison « blanche », donc sans recette, à l'exception du subside de CHF 60'000 de la Ville de Lausanne, que nous avons imputé aux profits et pertes pour couvrir la perte d'exploitation de CHF 48'062.71.

Association Lausannoise de Curling

Paul Oberholzer  
Trésorier

Le 21.05.2025

## Notes sur le Profits et pertes

	Budget	Budget	Comptes	Ecarts comptes ex. précédent	Comptes
	2025/2026	2024/2025	2024/2025	Normal	2023/2024
	KCHF	KCHF	CHF	KCHF	CHF
<b>Cotisation et casiers</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<u>Détails nombre de membres</u>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
<u>Membres joueurs/joueuses:</u>					
Membres actifs	0	0	0		0
(dont comité et invités)	0	0	0		0
Membres aînés	0	0	0		0
Membres Juniors	0	0	0		0
Membres en congé	0	0	0		0
<u>Location pistes, halles initiations</u>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Droits de glace - tournois - CRP	0,0	0,0	0,00		0,00
Initiations	0,0	0,0	0,00		0,00
<u>Autres produits</u>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Dons cantine	0,0	0,0	0,00		0,00
<u>Manifestations ALC - net</u>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Swiss League	0,0	0,0	0,00		0,00
Juniors Swiss League	0,0	0,0	0,00		0,00
Tournois divers	0,0	0,0	0,00		0,00
Fauteuils roulants					
<b>Frais de locaux et d'installations</b>	<b>14 000,0</b>	<b>0,0</b>	<b>17 860,94</b>		<b>17 316,67</b>
Salaires et charges sociales	0,0	0,0	0,00		253,30
Amélioration installations et locaux	0,0	0,0	0,00		0,00
Entretien installations-matériel et bât.	2 000,0	0,0	1 554,94		2 654,22
Électricité	4 000,0	0,0	4 647,20		5 695,10
Chauffage	4 500,0	0,0	4 690,45		3 642,20
Eau	3 500,0	0,0	6 968,35		5 071,85
<u>Frais de bureau et divers</u>	<b>8 000,0</b>	<b>0,0</b>	<b>8 130,47</b>		<b>12 732,51</b>
Fournitures	1 500,0	0,0	870,25		1 430,20
Frais de ports / CCP	500,0	0,0	497,30		410,32
Téléphone / Internet		0,0	1 760,90		1 942,80
Assurances	4 500,0	0,0	4 266,82		4 697,34
Location photocopieuse	0,0	0,0	0,00		0,00
Autres dépenses	1 500,0	0,0	715,20		2 406,40
Prix et cadeaux	0,0	0,0	0,00		900,00
Frais nouvelle halle	0,0	0,0	0,00		945,45
Frais portes ouvertes	0,0	0,0	0,00		0,00
<u>Amortissements</u>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Installations et matériel de bureau	0,0	0,0	0,00		0,00
Immeuble			0,00		0,00
Dotation fonds renouvellement	0,0	0,0	0,00		0,00
<u>(Charges et produites extraord.)</u>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>66 498,15</b>		<b>22 358,60</b>
Charges exercices antérieurs		0,0	0,00		-641,40
Produits exercices antérieurs		0,0	6 498,15		0,00
Subside SwissCurling Covid-19	0,0	0,0	0,00		0,00
Subside extraordinaire Ville de Lausanne	0,0	0,0	60 000,00		23 000,00
Pertes sur débiteurs	0,0	0,0	0,00		0,00

## Profits et pertes

	Budget	Budget	Comptes	Ecart comptes ex. précédent	Comptes
	2025/2026	2024/2025	2024/2025	Normal	2023/2024
	KCHF	KCHF	CHF	KCHF	CHF
<b>Recettes</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Cotisations et casiers	0,0	0,0	0,00		0,00
Publicité	0,0	0,0	0,00		0,00
Location pistes et initiations	0,0	0,0	0,00		0,00
Autres produits - Dons	0,0	0,0	0,00		0,00
Manifestations ALC - net	0,0	0,0	0,00		0,00
<b>Dépenses</b>	<b>39 500,0</b>	<b>0,0</b>	<b>48 062,71</b>		<b>56 429,28</b>
Cotisations fédératives	100,0	0,0	100,00		100,00
Frais de locaux et installations	14 000,0	0,0	17 860,94		17 316,67
Frais de bureau et divers	8 000,0	0,0	8 130,47		12 732,51
Frais financiers	14 000,0	0,0	18 673,75		23 294,05
Impôts fonciers et directs	3 400,0	0,0	3 297,55		2 986,05
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-39 500,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-48 062,71</b>		<b>-56 429,28</b>
(Charges) Produits extraordinaires	50 000,0	0,0	66 498,15		22 358,60
<b>Excédent (recettes/dépenses)</b>	<b>10 500,0</b>	<b>0,0</b>	<b>18 435,44</b>		<b>-34 070,68</b>
Amortissements	0,0	0,0	0,00		0,00
Dotation "Fonds de renouvellement"	0,0	0,0	0,00		0,00
<b>Bénéfice (Déficit) exercice</b>	<b>10 500,0</b>	<b>0,0</b>	<b>18 435,44</b>		<b>-34 070,68</b>

Lausanne, 21,05,2025

# BILANS

## BILANS modifiés selon décision Assemblée générale

	au 31.03.2024 CHF	au 31.03.2025 CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs circulants</b>	<b>13 352,49</b>	<b>3 057,34</b>
Trésorerie disponible	13 352,49	2 470,34
Débiteurs	0,00	0,00
Débiteurs divers	0,00	0,00
Actifs transitoires et stocks	0,00	587,00
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>1 072 761,00</b>	<b>1 401 761,00</b>
Trésorerie / Placement	0,00	0,00
Titres	501,00	501,00
Pierres	38 060,00	38 060,00
Matériels, mobiliers, informatique	700,00	700,00
Installations		
- Acquisitions	671 455,75	671 455,75
- Amortissements	-671 455,75	-671 455,75
- Réévaluation		
Immeuble	710 500,00	710 500,00
- Acquisitions/Réévaluation	1 503 257,30	1 503 257,30
- Amortissements	-792 757,30	-792 757,30
Nouvelle halle / Avance de frais d'études	323 000,00	323 000,00
Nouvelle halle / Mandataires à payer	0,00	329 000,00
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 086 113,49</b>	<b>1 404 818,34</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Dettes à court terme</b>	<b>114 590,51</b>	<b>424 859,92</b>
Créanciers	28 870,51	4 036,05
Passifs transitoires	4 720,00	10 823,87
Prêts tiers	81 000,00	81 000,00
Nouvelle halle / Mandataires à payer		329 000,00
<b>Dettes à long terme</b>	<b>795 000,00</b>	<b>785 000,00</b>
Banque Cantonale Vaudoise prêt à terme	795 000,00	785 000,00
<b>Provision</b>	<b>124 000,00</b>	<b>124 000,00</b>
Renouvellement	124 000,00	124 000,00
<b>Fonds propres</b>	<b>52 522,98</b>	<b>70 958,42</b>
Parts sociales, fonds de soutien et divers	1 202 883,18	1 202 883,18
Découvert reporté	-1 116 289,52	-1 150 360,20
Résultat exercice (bénéfice/déficit)	-34 070,68	18 435,44
Réévaluation installation / immeuble		
Provision de Renouvellement		
<b>Total du passif</b>	<b>1 086 113,49</b>	<b>1 404 818,34</b>

Lausanne, 21,05,2025

À L'Assemblée générale ordinaire de  
L'Association Lausannoise de Curling  
du 18 juin 2025

Lausanne, le 10 juin 2025

## RAPPORT DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de vérificateurs de comptes de l'Association Lausannoise de Curling, désignés par votre dernière Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2024, nous avons vérifié les comptes annuels pour la période du 01.04.2024 au 31.03.2025.

Le contrôle a eu lieu le 10 juin 2025 et nos contrôles ont porté sur les rubriques du bilan et des comptes de résultats.

Le bilan au 31.03.2025 présente un découvert de CHF 1'131'924.76 qui est couvert par CHF 1'202'883.18 (parts sociales et fonds de soutien) Le compte de résultat présente un bénéfice de CHF 18'435.44.

Nous avons constaté que :

- Les comptes présentés concordent avec la comptabilité ;
- La comptabilité est tenue avec exactitude ;
- L'établissement du bilan et des résultats satisfait aux règles usuelles en la matière.

En conclusion de notre examen, nous vous recommandons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis, de remercier le trésorier et de donner décharge au comité pour les comptes de la saison 2024-2025.

Les contrôleurs :

  
Alain Sémoroz

  
Alain Amstutz